

INTERCOMMUNALITÉ

Quel avenir pour la com-com ?

La communauté de communes Plateau de Caux - Fleur de lin doit-elle garder son territoire actuel ? Ou s'agrandir ? Alain Lebouc, maire d'Amfreville-les-Champs, souhaite ouvrir le débat.

Cette lettre ouverte, Alain Lebouc la destinait d'abord à ses collègues élus de la communauté de communes Plateau de Caux - Fleur de lin. Il a décidé en ce

début d'été de la partager avec un public plus large. Son propos concerne la fusion des communautés de communes. Le premier magistrat d'Amfreville-les-Champs prône le

Jean-Nicolas Rousseau : « Les 21 communes se sont prononcées »

Face à cette lettre ouverte d'Alain Lebouc, nous avons interrogé le président de la communauté de communes Plateau de Caux - Fleur de lin, Jean-Nicolas Rousseau. « Les 21 communes qui composent la communauté Plateau de Caux - Fleur de lin se sont prononcées sur le sujet lors d'une réunion au mois de juin », explique-t-il. À la question, faut-il engager rapidement une fusion avec d'autres territoires ? Cinq ont répondu oui. Quatorze ont dit non et deux n'ont pas émis d'avis. « Douze communes sur vingt et une sont favorables à une étude sur une éventuelle fusion. Sept ne le souhaitent et deux restent sans opinion déclarée », remarque le président, premier magistrat d'Anvéville.

Faut-il conserver le périmètre actuel de la communauté de communes ? Six communes le pensent. Douze sont prêtes à le modifier. Trois préfèrent attendre avant d'émettre un avis. Les délégués semblent d'accord pour ne pas confier de nouvelles compétences à la com-com. Parmi les élus favorables aux études, tous ne regardent pas dans la même direction : certains sont tournés vers Yvetot ; d'autres visent plutôt Yerville ; les derniers penchent vers la Côte d'Albâtre (Saint-Valéry - Cany).

Le pays du Plateau de Caux-Maritime, que préside également Jean-Nicolas Rousseau, a missionné la direction des finances publiques sur deux scénarios : les conséquences fiscales de la fusion des cinq communautés de communes qui le composent*, ainsi que les conséquences fiscales de la création de deux entités Yvetot-Yerville-Doudeville et Côte d'Albâtre-Entre mer et lin.

* Région d'Yvetot, Yerville Plateau de Caux, Plateau de Caux - Fleur de lin (Doudeville), Entre mer et lin (Fontaine-le-Dun) et Côte d'Albâtre (Saint-Valéry - Cany).



Alain Lebouc ouvre le débat sur le devenir de la communauté de communes

regroupement des com-com de la région d'Yvetot, de Yerville Plateau de Caux et de la commune Plateau de Caux - Fleur de lin à laquelle son village appartient.

« Avons-nous un dessein commun ? À ce jour, non ! Alors pourquoi vouloir fusionner ? Parce que nous avons un destin commun », écrit-il. L' élu estime qu'Yvetot est le « bassin de vie du secteur » avec ses « cent cinquante commerces de proximité en centre-ville pour un peu plus de 12.000 habitants ».

« Schéma idéal »

Le maire d'Amfreville poursuit le raisonnement : « Si nous souhaitons fusionner avec la région d'Yvetot, il faut avec nous la communauté de communes de Yerville ». Il estime que c'est « le schéma idéal ». Cependant, il se doute que rien ne bougera « avant les élections municipales de 2014 ». D'autant qu'il

est conscient que « le périmètre envisagé devra être confirmé après examen de trois questions préalables ». Il les détaille : « Est-ce que les élus et les services des com-com du territoire souhaité pourront travailler ensemble ? Est-ce que le périmètre est pertinent pour la mise en place de nouveaux services publics et d'équipements ? Est-ce que le périmètre est suffisamment lisible pour emporter l'adhésion de la population ? ».

Malgré ces interrogations, l'édile pense qu'il est d'ores et déjà temps de se pencher sur le dossier : « Garçons présent à l'esprit que dans cinq ou six ans la communauté de communes sera limitée dans ses investissements et que ses structures actuelles sont faibles », conclut-il.

■ G.H.A.

Foire à tout

Le comité des fêtes de Vautout organise une foire à tout dimanche 28 juillet.

Tarif exposants : 2 euros le mètre. L'inscription est obligatoire. Pour tous renseignements et/ou inscriptions, contacter le 02.35.96.72.15 ou le 02.32.70.14.01.

L'entrée sera gratuite. Une restauration sera tenue sur place, avec frites, saucisses et merguez.

Bibliothèque

Jusqu'à fin août, la bibliothèque municipale de Doudeville est ouverte les mercredis de 14 heures à 17 heures et les samedis de 10 heures à 12 heures, au 1^{er} étage de l'hôtel de ville.

Vestiaire

Le vestiaire de Doudeville, 4, rue de l'École, route de Seltot, reste ouvert en juillet et août, aux heures habituelles : mardi de 14 à 16 heures et le samedi, de 10 heures à 11 h 45.

Sortie du Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié de Doudeville organise une sortie pour tous, mardi 17 septembre, pour aller visiter la Bénédicteine à Fécamp (dégustation). Le départ sera à 13 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, et le retour se fera vers 18 heures.

Les inscriptions se feront samedi 27 juillet, au rez-de-chaussée de la mairie, de 10 à 12 heures.

La participation est fixée à 10 euros.